

Habilitation électrique niveaux B1/B1V/B2/B2V/BR/BC - INITIAL

Objectifs pédagogiques :

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions d'entretien et de dépannage effectuées sur des installations ou équipements électriques
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : B2V, B2V Essais, B1, BC, BR et H0, H1, H2
- Accéder aux locaux HT

Personnes concernées et prérequis :

Personnel électricien ou non électromécanicien, chargé :

- D'exécuter des consignations et des interventions d'entretien et de dépannage
- D'exécuter et/ou de diriger des travaux hors tension

Prérequis :

- Posséder des connaissances élémentaires en électricité est obligatoire pour suivre cette formation.
- Maîtrise orale et écrite de la langue française.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité et sécurité électrique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 21 heures, soit 3 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques/jeux de rôles.
- Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

PARTIE THEORIQUE

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les appareillages en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé de travaux, rôle et opérations
- Chargé de consignation, rôle et opérations
- Chargé d'intervention, rôle et opérations

Si recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire.

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques
- D'évoluer dans une zone protégée
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
- De rédiger les documents applicables et transmettre les informations
- De mettre en œuvre les procédures de consignation
- De protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
- D'assurer la surveillance d'une zone de travail

RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr